

DONNÉES QUOTIDIENNES

Etablissements hospitaliers

47 personnes en réanimation

- 0 dans le Cher
- 10 en Eure-et-Loir
- 4 dans l'Indre
- 9 en Indre-et-Loire
- 8 en Loir-et-Cher
- 16 dans le Loiret

499 décès en établissement de santé (dont **118** résidents d'établissements médico-sociaux) (1)

- 74 dans le Cher
- 117 en Eure-et-Loir
- 76 dans l'Indre
- 77 en Indre-et-Loire
- 63 en Loir-et-Cher
- 92 dans le Loiret

1 671 personnes de retour à domicile (2)

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

(2) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(3) Une mise à jour de la base de données a été effectuée ce week-end afin de supprimer les doublons. Ce qui explique un chiffre inférieur à celui publié hier.

Etablissements médico-sociaux

375 établissements médico-sociaux ayant signalé un épisode Covid depuis le début de l'épidémie

385 résidents décédés dans leur établissement d'accueil (1)

- 77 dans le Cher
- 95 en Eure-et-Loir
- 77 dans l'Indre
- 45 en Indre-et-Loire
- 44 en Loir-et-Cher
- 47 dans le Loiret

5 654 cas confirmés issus des tests biologiques PCR (3)

Les données sur le nombre de cas confirmés sont désormais disponibles au niveau régional

En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), contacter en priorité votre médecin traitant et le Samu Centre 15 si votre état s'aggrave.

MESSAGES PRINCIPAUX

Publication du bulletin quotidien : le bulletin d'information publié chaque jour depuis le début de la crise du Covid-19 va prochainement évoluer. Le dernier numéro sous cette forme sera publié vendredi 29 mai. Un bulletin sera publié tous les mardi et vendredi, dès le mardi 2 juin.

Qu'est-ce qu'un masque « grand public » ?



Le masque « grand public » est un masque en tissu, à filtration garantie, généralement lavable et réutilisable, selon les modèles.

comment les reconnaître ?

Les masques « grand public » sont reconnaissables au logo qui porte la mention « filtration garantie » et indique le nombre de lavages possibles.



Masque grand public : quelle protection ?

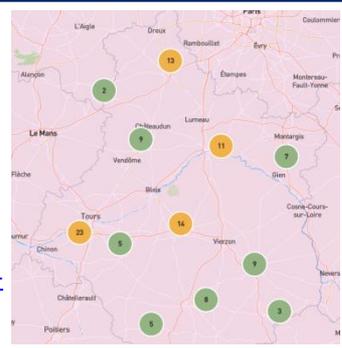


Ces masques sont testés en laboratoire par la Direction générale de l'armement, qui vérifie leurs propriétés filtrantes, puis contrôlés, après leur mise sur le marché, par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

OÙ SE FAIRE TESTER DANS NOTRE RÉGION ?

Trouver un lieu pour faire un test virologique (RT-PCR) de dépistage du Covid-19 :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-tester>



**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS**